



AVIS À LA POPULATION

VIN BLANC DE LA COMMUNE

➔ Souscription jusqu'au 10 DECEMBRE 2020 ➔

La Municipalité met en souscription auprès des habitants de Noville,

au prix de fr. 10.00 la bouteille de 75 cl et de fr. 7.00 celle de 50 cl

dans la mesure des stocks disponibles du vin blanc de la récolte 2019 et demande aux intéressés de renvoyer au Greffe municipal, le bulletin figurant au bas de la présente, afin que la répartition puisse être établie.

Le vin sera conditionné en cartons de 6 bout. 75 cl et 12 bout. 50 cl.

Pour des commandes spéciales, ou en cas d'indisponibilité à la date prévue, nous vous saurions gré de contacter le Municipal Pierre-Alain FAVROD : 079 207 89 57.

Noville, le 23 novembre 2020

La Municipalité.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom :

Prénom :



CARTON(S) de 06 Bouteilles de 75 cl de vin blanc



CARTON(S) de 12 Bouteilles de 50 cl de vin blanc

Date :

Signature :



Commande par e-mail : info@noville.ch



SAPINS DE NOËL

LES HABITANTS DE LA COMMUNE désirant acquérir un sapin de Noël sont priés de s'inscrire par téléphone (le matin, DU LUNDI AU JEUDI, de 08h00 à 11h30), ou par renvoi du bulletin ou courriel au Greffe municipal, (021 967 15 25) - courriel : info@noville.ch

JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE 2020.

Dans le but d'éviter la coupe d'un surnombre de sapins, SEULES LES INSCRIPTIONS DE CETTE ANNÉE SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION !

Nom :				Prénom :				
Grandeurs à disposition et prix								
1,00 m	Fr.	11.00	1,50 m	Fr.	14.00	2,00 m	Fr.	16.00

La distribution des sapins et des bouteilles
aura lieu sur la Place du Battoir

JEUDI 17 DECEMBRE 2020, de 13h00 à 19h00

**Compte tenu des circonstances sanitaires,
il n'y aura cette année
ni soupe, ni dégustation.**

**Vous pourrez venir chercher votre sapin et/ou votre vin
dès 13h00 afin d'éviter une trop forte affluence.**

Noville, le 23 novembre 2020



AVIS À LA POPULATION

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions tant de l'article 25 de la loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution du 17 septembre 1974 que de l'article 7b de la loi sur la distribution de l'eau (LDE), la Municipalité de Noville, soumet à l'enquête publique

du mardi 24 novembre 2020 au jeudi 24 décembre 2020

- **Mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées et remplacement de conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie au Chemin du Battoir et à la Route des Saviez.**



Le dossier d'enquête peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions motivées, doivent être formulées par écrit, directement sur la feuille d'enquête ou adressées, pendant la durée de l'enquête, **par lettre recommandée** au Greffe municipal de Noville. Il ne sera pas tenu compte des oppositions ou observations déposées après l'expiration du délai d'enquête.

CONSULTATION DES DOSSIERS (au Greffe municipal) :
LE LUNDI DE 14H00 A 17H00
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 A 11H30
LE MARDI DE 17H00 A 19H00

La Municipalité



PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES
DU 7 MARS 2021 !

RAPPEL

La Commune a besoin de personnes qui souhaitent s'investir dans la vie villageoise. **Dans le but de vous présenter les missions et de répondre à vos questions**, une séance citoyenne ouverte à l'ensemble de la population de Noville est organisée le

mercredi 02 décembre 2020 prochain à 20h00, au Battoir.

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, nous devons organiser cette assemblée de commune sur inscription, par mail (info@noville.ch), courrier ou téléphone (021 967 15 25).

La Municipalité